

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
concernant l'octroi d'un mandat spécial à
Monsieur Pascal THEILLET

N° 26391

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3312-2, L3313 et L3314 et art L3323-16 ;
Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2014 relative à la délégation du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires ;
Vu le décret n°3956-186 du 3 juillet 2016 fixant les conditions et les modalités de rattachement des élus concernés par les déplacements temporaires des personnels élus de l'Etat ;

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Président et membres communautaires doivent être exécutées par des élus qui ne peuvent bénéficier de mandats spéciaux ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Pascal THEILLET à SAINT-JUNÈVE (87) nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la réglementation en vigueur ;

DÉCIDE

Article 1 : De conférer la fonction de mandat spécial au déplacement de Monsieur Pascal THEILLET à la Réunion de la CLE SAGE Vienne à la salle polyvalente Jacques Emile Deschamps à SAINT-JUNÈVE le 14 mars 2025.

Article 2 : D'autoriser à titre temporaire le rattachement des frais réellement exposés par Monsieur le mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses exposés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de la date de publication.

Article 4 : Informer le directeur général des services et Monsieur le Président sont chargés d'exécuter en ce que la présente de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 12/03/2025

Publié le mercredi 12 mars 2025



Assisté(e) par : M. le Directeur Général des Services
M. le Directeur Général des Services

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Pascal THEILLET

1 DOCUMENT - Publié le 12 Mars 2025



26391.pdf
(.pdf, 206,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**